

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Académie académie

LP de l'Acheuléen 21bis rue du 31 août 1944 80090 Amiens / Tel : 0322504300

> Personne à contacter : M. Pouillaude D.D.F

ACCEPTATION DE PFMP

(Attention, ceci n'est pas une convention)

CADRE RESERVE A L'ENTREPRISE

Champs à remplir obligatoirement	
Nom ou raison sociale de l'entreprise :	
Représentée par :(Nom et fonction)	
Adresse :	
Téléphone :	mail :
Nom et fonction du tuteur du stage :	
Téléphone portable du tuteur :	mail :

Vous voudrez bien préciser dans la grille ci-dessous, les horaires de travail sur une base de 35h.*

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs. La période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche, sauf en cas de dérogation légale. Pour chaque période de vingt-quatre heures, la période minimale de repos quotidien est fixée à quatorze heures consécutives pour l'élève mineur de moins de seize ans et à douze heures consécutives pour l'élève mineur de seize à dix-huit ans. Au-delà de quatre heures et demie de travail quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins trente minutes consécutives. Le travail de nuit est interdit :

- à l'élève mineur de seize à dix-huit ans entre vingt-deux heures le soir et six heures le matin ;
- à l'élève mineur de moins de seize ans entre vingt heures et six heures.

Ces dispositions ne souffrent aucune dérogation.

Cette acceptation de PFMP permettra d'établir la <u>convention de stage</u>. Celle-ci devra être <u>impérativement signée</u> <u>par les 4 parties</u> (chef d'entreprise ou son représentant, chef d'établissement, professeur principal et élève) <u>avant</u> le début de la PFMP.

Merci de bien vouloir cocher au verso les activités réalisables au sein de votre structure.

^{*}Concernant les élèves mineurs : La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine.



ANNEE SCOLAIRE 2024/2025



LP de l'Acheuléen 21bis rue du 31 août 1944 80090 Amiens / Tel : 0322504300

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) DEMANDE DE STAGE

PERIODE DE STAGE :							
L/FNTDFDDTCF -							
L'ENTREPRISE : NOM :	SIGNATURE:		CACHET:				
DECIDE D'ACCEPTER	EN PFMP		□ NC	ON			
L'ELEVE :							
Nom:		Prénom :					
Classe: 1ère ANNEE CAP MO	ONTEUR EN IN	STALLATION	S THERMIQU	JES			
AFIN DE POUVOIR RÉ		ACTIVITES	SUIVANTI				
ACTIVITES				Non			
Organiser son poste de travail et choisir son outillage							
Implanter, équiper et poser les matériels							
Tracer, réaliser les percements et poser les supports							
Façonner, poser et façonner les réseaux fluidiques							
Raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux							
Effectuer régulièrement le nettoyage du poste de travail et de l'outillage							
Procéder au tri sélectif des déchets de chantier							
Participer à une opération d'entretien ou de dépannage d'une installation							
Mettre en service l'installation							
Lister et intervenir sur les dysfonct	cionnements						
			•				
ACCEPTATION DU PROFESSEUR : □OUI □NON NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR :							